

MARSEILLE - PONT DE VIVAUX East Park 2

Etude paysagère
Juillet 2018

CABINET PETEL PAYSAGISTES
1b, Cours Sextius
13100 Aix en Provence
04 42 38 16 67
petelpaysagiste@free.fr



SOMMAIRE

I - Contexte

II - Approche historique

III - Éléments paysagers forts aux portes du site

IV - Le long de l'Huveaune, un chapelet d'occupations tertiaires

V - La perception du site depuis les lointains

VI - La perception du site depuis les proches

VII - La perception du site depuis les très proches

VIII - La perception des lointains depuis le site

IX - Enjeux paysagers

X - Composition du site dans son contexte proche

XI - Palette végétale préconisée et à compléter

XII - Le site demain

I - CONTEXTE



Le projet d'aménagement d'East Park se situe dans le quartier de Pont de Vivoux, au Sud-Est de la Ville de Marseille.

Sur ce site est prévu un aménagement urbain de construction de logements nommé East Park 2, venant continuer la première phase actuellement en chantier nommé East Park 1.

Ce projet se situe sur une parcelle de presque 1,8 Ha, située le long du cours d'eau de l'Huveaune au Nord et d'un tissu urbain composé à la fois d'habitats et de zones d'activités au Sud.

La réalisation de ce projet nécessite en amont, une étude paysagère permettant d'identifier les éléments forts de ce site à la fois dans le grand paysage et le paysage plus proche.

L'étude paysagère proposée, en amont du projet opérationnel, a pour principaux buts :

- Dans un premier temps, expliciter les fondamentaux paysagers qui caractérisent le site dans son ensemble et le contexte paysager dans lequel le futur projet s'inscrit;
- Les co-visibilités qui existent entre le site et les extérieurs et les cônes de vue majeurs éventuels dont il faut tenir compte pour limiter les impacts visuels;
- Les éléments fondamentaux du site lui-même, à la fois la végétation intéressante existante, les axes de composition, etc.;
- Les prescriptions d'aménagement dont il faut tenir compte compte tant en terme d'intégration, de végétalisation, etc.

Les fondamentaux paysagers explicités dans cette étude paysagère seront à prendre en compte dans la partie opérationnelle et devront être combinés avec les enjeux écologiques notamment.

II - APPROCHE HISTORIQUE

La carte d'état Major datant de 1866 montre très bien plusieurs éléments essentiels.

Tout d'abord les secteurs de la Capelette, Pont de Vivaux, ... étaient des petits bourgs villageois situés le long de l'axe de circulation majeur, la nationale 8 qui reliait Marseille à Aubagne.

Entre ces poches villageoises, ce sont des espaces agricoles qui occupent l'ensemble de ces espaces de plaine. La présence du cours d'eau de l'Huveaune est un élément majeur de la composition de cette partie de la ville. Ses circonvolutions dessinent un lit majeur et des espaces inondables très fertiles de part et d'autre qui renforcent le

caractère agricole de ces quartiers.

Le terrain actuel, qui se situe à proximité immédiate de l'Huveaune, devait autrefois faire partie des zones d'expansion du cours d'eau. Il a certainement été remblayé lors de la réalisation des plateformes pour l'établissement des bâtiments industriels.



Marseille - Pont de Vivaux - Projet d'aménagement East Park 2
Approche paysagère - Diagnostic et prescriptions - Pêtel paysagistes - Juillet 2018

II - APPROCHE HISTORIQUE

Plus récemment, à l'échelle du site, on s'aperçoit d'une évolution très rapide des usages et occupations du sol pour arriver à nos jours. Tout d'abord, le tracé de l'Huveaune a été légèrement modifié le long de la parcelle, pour le rendre plus linéaire et permettre un agrandissement de ces parcelles. La ripisylve de l'Huveaune a été au cours du temps, limitée et contenue afin de gagner de l'espace, de culture ou autre; sa ripisylve a donc de ce fait été réduite, notamment dans les coudes, et les zones d'expansion ont ainsi peu à peu disparu.

L'installation d'activités industrielles est présente déjà en 1926 sur le site et s'est étendue peu à peu à l'ensemble du site, pour en occuper la totalité en 1975. La construction de l'hippodrome du Pont de Viveaux, véritable infrastructure majeure de ce quartier est présente depuis 1944.

Sur la parcelle concernée par le projet, le grignotage de la ripisylve de l'Huveaune en partie Nord a permis un agrandissement du terrain, pour l'accueil de nouvelles industries. L'actuelle parcelle occupée depuis avant 1926 par des activités industrielles, fabrication de blanc de zinc, d'hydroxyde d'indium et plus récemment de peinture. Depuis 2010 et l'arrêt de cette activité industrielle, l'urbanisation de ce secteur vers l'habitat prend le relais.



Géoportail - vue aérienne - 1926



Géoportail - vue aérienne - 1944



Géoportail - vue aérienne - 1960



Géoportail - vue aérienne - 1975



Géoportail - vue aérienne - 1991

Marseille - Pont de Viveaux - Projet d'aménagement East Park 2
Approche paysagère - Diagnostic et prescriptions - Pétel paysagistes - Juillet 2018

Géoportail - vue aérienne - 2008

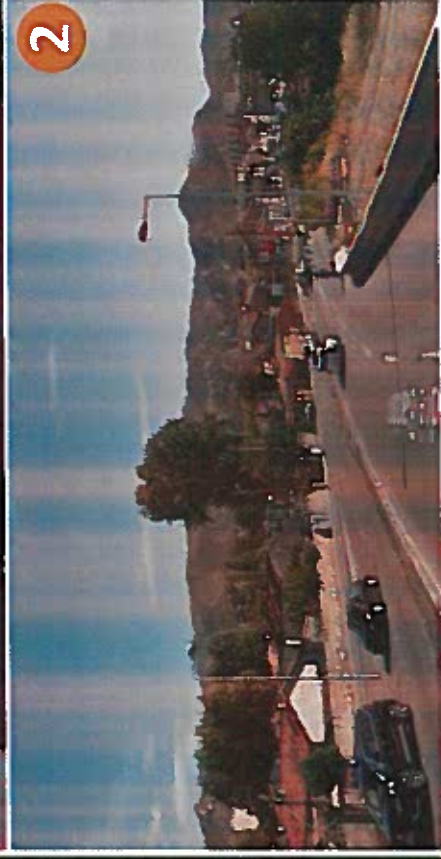
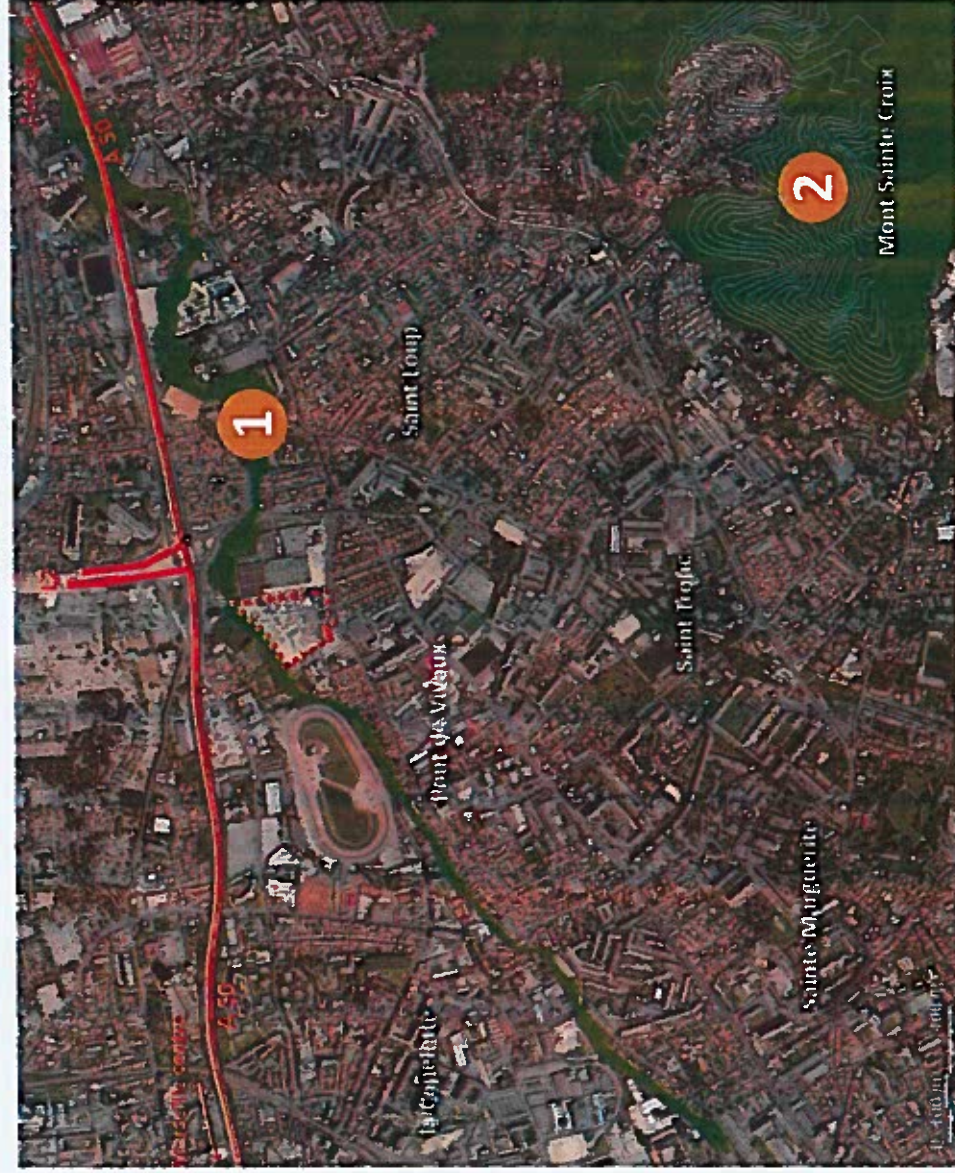
III - ELEMENTS PAYSAGERS FORTS AUX PORTES DU SITE

Dans ce site, établi sur une ancienne parcelle industrielle, à proximité d'infrastructures et de différents nouveaux villageois sur lesquels un habitat plus dense s'est installé, les espaces de natures sont rares.

On note toutefois la présence très forte de deux éléments majeurs. A l'Est, les collines du Mont Sainte Croix, commencement du parc national des Calanques, qui dessinent des arrière-plans qualitatifs visibles depuis certains points du quartier et notamment depuis les infrastructures de déplacement.

L'Huveaune et sa ripisylve, s'écoulant dans le sens Nord-Est / Sud-Ouest, est le second élément fort du paysage. En effet, sa ripisylve, lorsqu'elle est maintenue et suffisante, participe à des ambiances humides particulières, et permet de recréer des espaces plus intimes et limités par le cordon arboré et dense de la ripisylve.

Elle participe notamment à l'intégration de certains ouvrages et constructions, par les masses végétales qu'elle présente. Son tracé, souvent sinueux, ménage encore quelques beaux espaces de nature.



IV - LE LONG DE L'HUVEAUNE, UN CHAPELET D'OCCUPATIONS TERTIAIRES

Les espaces longeant le cours d'eau de l'Huveaune ont été depuis longtemps des espaces privilégiés pour l'installation d'industries. En effet, la planéité des terrains, les surfaces importantes, libres, malgré le risque inondation, furent favorables à l'installation des activités industrielles et à leurs grands bâtiments.

Ces terrains, peu propices à l'habitat, voués jusqu'alors à l'agriculture, leur furent dévolus. L'industrie céda le pas aux activités commerciales et aux infrastructures sportives, et/ou de loisirs.

Le site d'East Park se présente aujourd'hui comme une opportunité pour le développement de l'habitat. Son positionnement, à proximité des centralités commerciales, sportives et de transports, en plein essor et de restructuration, est un atout important.



V - LA PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES LOINTAINS

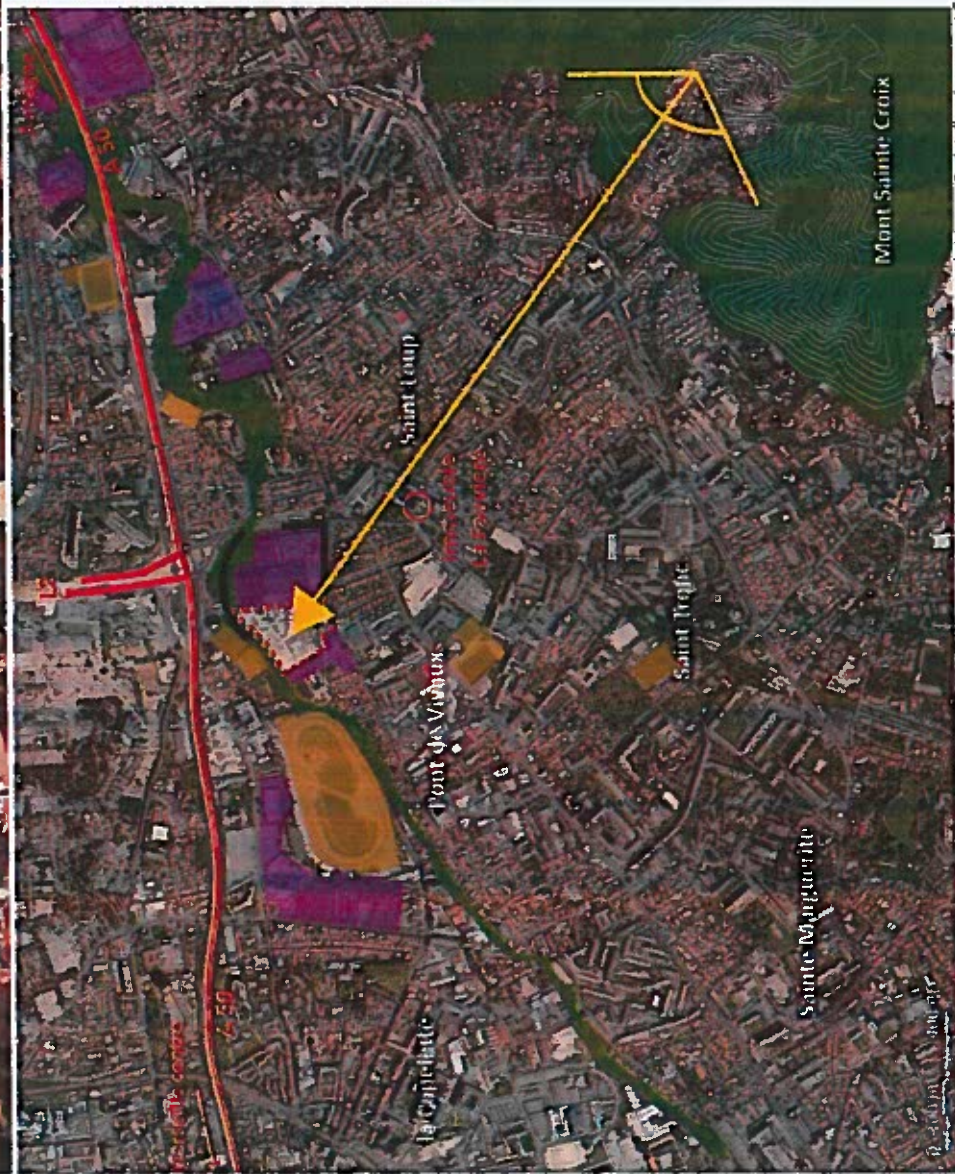


L'ensemble de la parcelle du projet est installé sur un secteur relativement plat avec une altimétrie avoisinant les 25 m NGF. Dans les environs, le seul point haut permettant des vues sur le lointain est le Mont Sainte Croix. Il est vrai que depuis les hauteurs de ce mont, à partir de 180 m NGF, les ouvertures visuelles depuis le massif permettent des vues panoramiques sur l'ensemble de Marseille.

Ce grand belvédère, offrant des vues majestueuses sur le lointain, allant jusqu'au massif de la Nerthe, en passant par notre Dame de la Garde pour les seconds plans, offre aussi une vue privilégiée sur les premiers plans. Bien que ceux-ci paraissent plus écrasés par la topographie beaucoup moins marquée de ce secteur, on arrive à percevoir le secteur d'East Park.

C'est la grande tour de la Fauvière, de plus de 20 étages, qui fonctionne comme un phare, un repère, et qui permet de situer en arrière-plan la présence du terrain d'East Park. Car à première vue, il est difficile de percevoir ce terrain, enchevêtré dans un continuum hétéroclite d'infrastructures et de constructions mélangeant les hauteurs, les densités et les fonctionnalités.

Cette vision bien que panoramique reste très confidentielle. Elle n'est visible que depuis les voles d'accès permettant d'accéder aux propriétés privées, ou aux promeneurs des collines. C'est le seul point de vue significatif depuis les lointains qu'il est possible d'embrasser depuis les alentours.



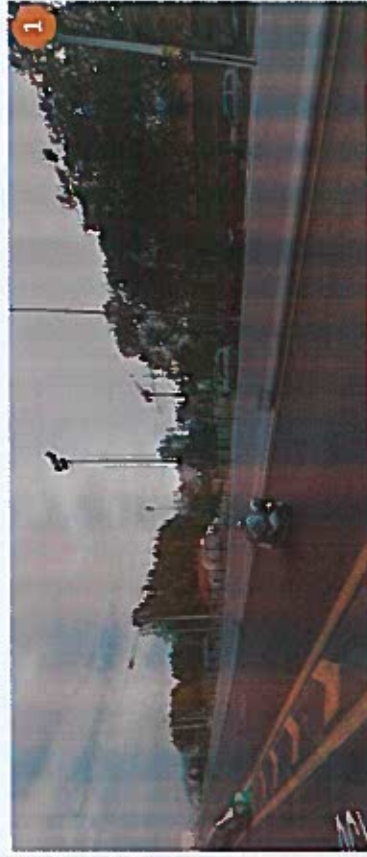
VI - LA PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES PROCHES

Depuis les points de vue plus rapprochés, la configuration quasi plate du secteur ne permet pas une vision globale du site. C'est depuis les voies de circulation que nous pouvons percevoir très fugacement la parcelle d'étude. En effet, le cordon rivulaire de l'Huveaune, lorsqu'il existe, forme un écran végétal qui ferme les horizons.

Aujourd'hui, on perçoit les grues du chantier qui cumulent à plus de 35 m NGF et qui dépassent de la ripisylve. A terme, les constructions, ne régnant pas à plus de 20 m de hauteur, ne devraient pas dépasser de l'écran végétal de la ripisylve.

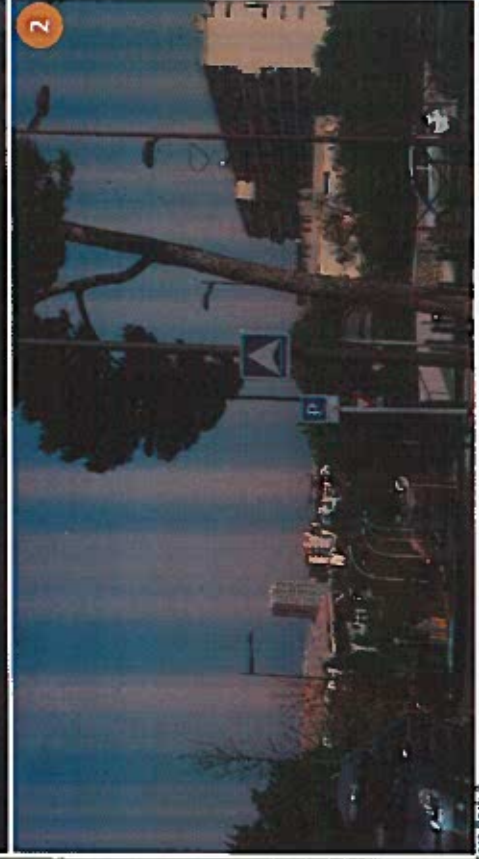
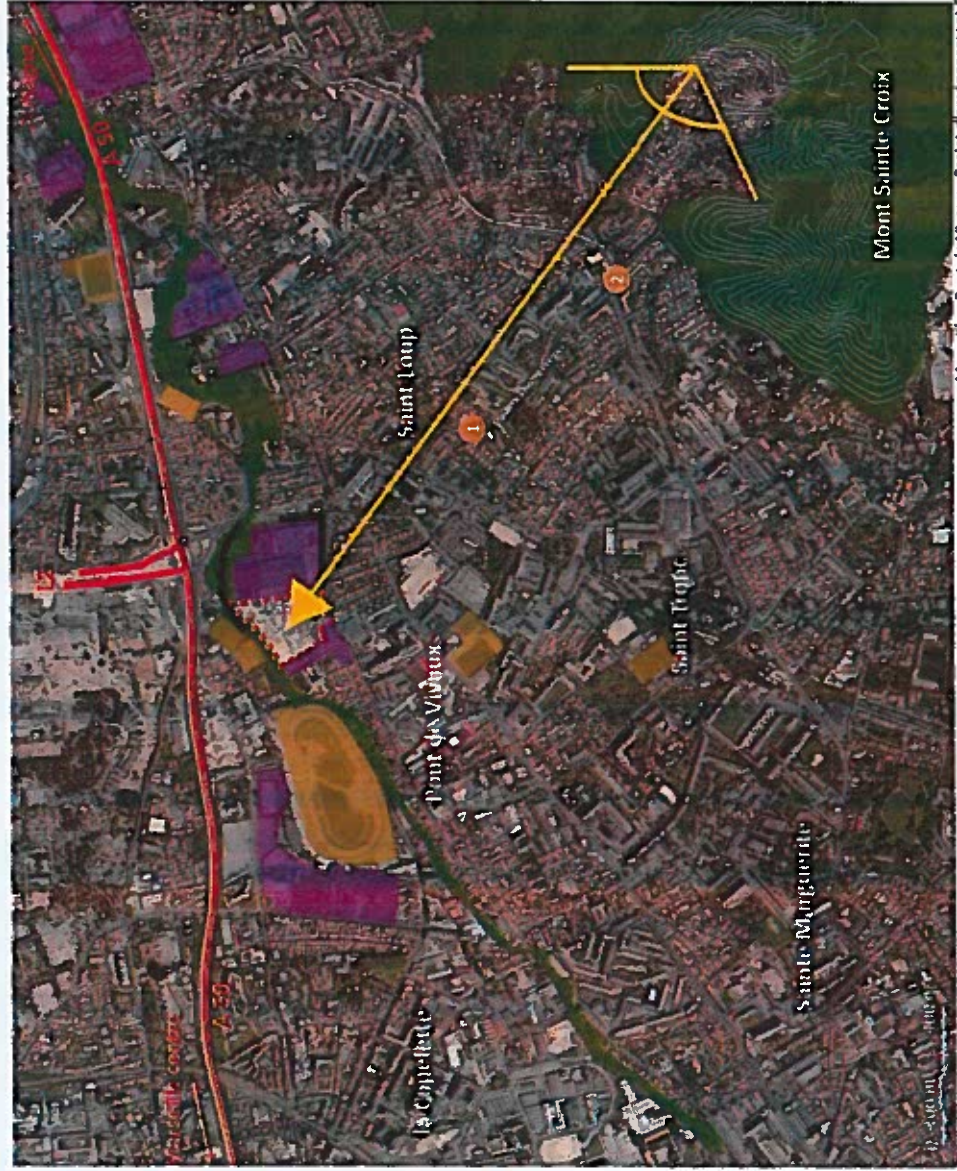
Des mesures compensatoires (détailées plus loin) de densification et de reconstitution de la ripisylve, seront à prévoir pour accompagner la réalisation du projet et limiter des covisibilités trop importantes.

Sur la photo 3, on perçoit très bien la nécessité de densifier la ripisylve, à la fois en terme écologique, pour en faire un véritable corridor écologique mais aussi comme élément d'ambiance marqueur de ce paysage de l'Huveaune. Car depuis les infrastructures de transports, l'autoroute A 50 et la sortie de la L2, nous ne voyons pas le terrain d'East Park: ce que nous voyons ce sont en premier plan la ripisylve éparse et en second plan les grues de chantier qui dépassent ponctuellement des arbres.



VI - LA PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES PROCHEES

Pour accéder au Mont Sainte Croix depuis le site d'East Park, nous empruntons la traverse Chante Perdrix, axe routier secondaire en pente. Le long de cet axe, dans le sens Sud-Nord en direction du site d'East Park, nous ne percevons pas ou très fugacement, selon quelques rares points de vue, les bâtiments actuels d'East Park 1. Seules les grues de chantiers qui dépassent et culminent à plus de 35 m de hauteur sont visibles le long de cet axe. De ce fait, depuis ces points de vue, les bâtiments d'East Park 2 ne devraient pas être visibles.



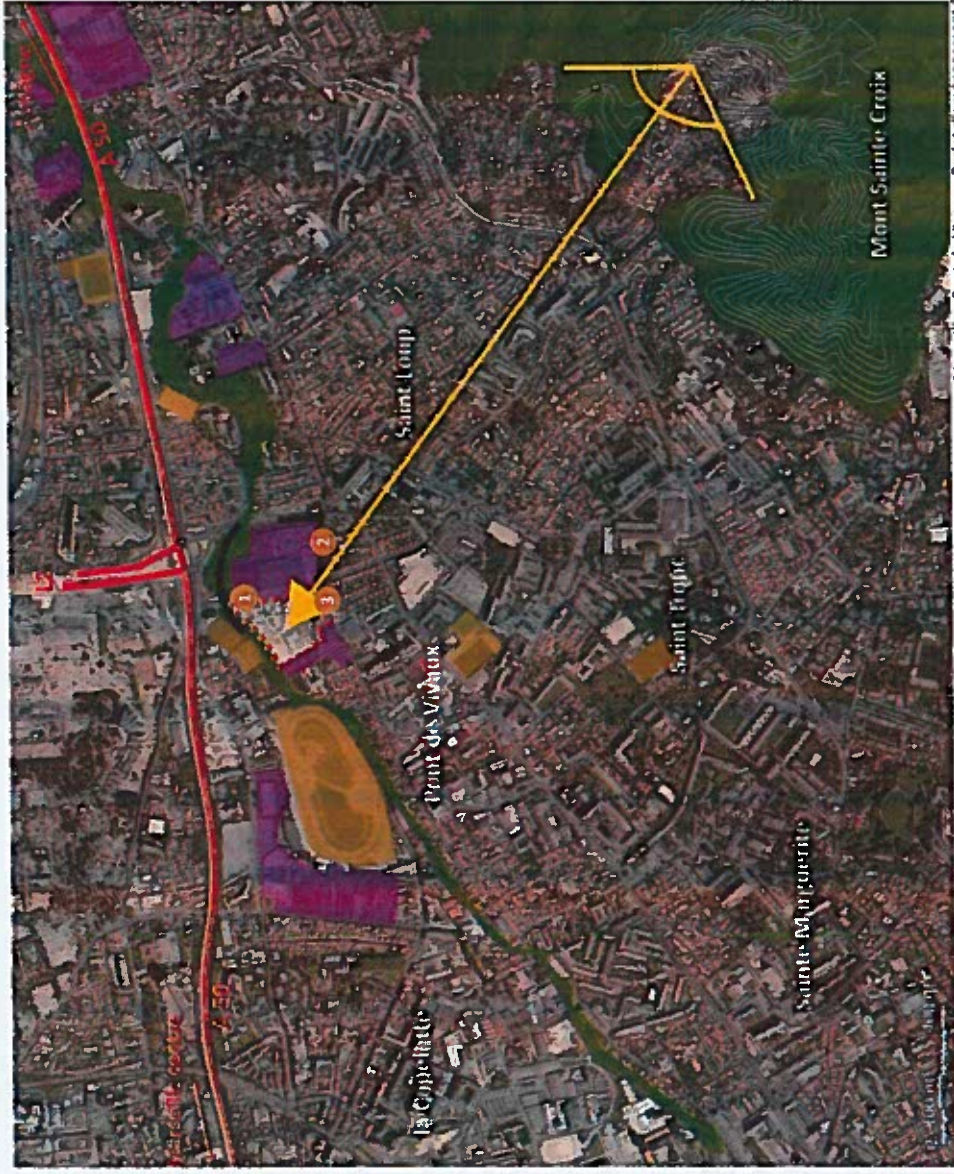
VI - LA PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES PROCHES

Sur l'avenue Mirello Lauxo, au Nord du site, située entre l'A 50 et l'Huveaune et passant à proximité du site d'East Park, il est difficile de percevoir le site. Les premiers plans le long de la voie, occupés par des bâtiments industriels masquent les vues en arrière plan. En avançant le long de cet itinéraire, lorsque les bâtiments industriels s'effacent, le cordon arboré de la ripisylve de l'Huveaune vient masquer les seconds plans et ne permet pas de vision franche du terrain. Seule les grues de chantiers, culminant à plus de 35 m, sont visibles depuis cet itinéraire. Mais surtout, c'est le seul élément spatial qui nous permet de nous repérer dans ce paysage relativement plat. Ces grues fonctionnent comme des phares, nous signalant ainsi la présence du terrain à leurs pieds. Les altimétries des bâtiments étant nettement moins élevées que celles des grues, ils ne sont que très peu visibles, voire pas du tout, depuis cet itinéraire.



VII - LA PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES TRÈS PROCHES

Depuis les axes de circulation proches, en limite du site d'East Park, la densité des constructions en bordure des voies de circulation, ferme totalement les vues sur les arrière-plans. Seule en partie Nord de l'avenue Comtesse de Lily Pastré, la vue d'ensemble sur le terrain et sur les futurs bâtiments est possible. Cette interface, liée aussi fortement à la présence du cours d'eau de l'Huveaune, est un enjeu paysager fort, qui devra être traité comme tel.



VIII - LA PERCEPTION DES LOINTAINS DEPUIS LE SITE

Les cônes de vue depuis le site vers les extérieurs sont très limités. En effet, en direction du Sud, les hauteurs et densités des bâtiments présents aux portes du site ferment les vues vers les horizons plus lointains. Seuls quelques points de vue ciblés, en direction du Mont Sainte Croix surtout, sont visibles. Ils apparaissent en fond de scène des nouveaux immeubles et témoignent de la présence de collines à proximité du site. Ces cônes de vue ne sont pas majeurs.

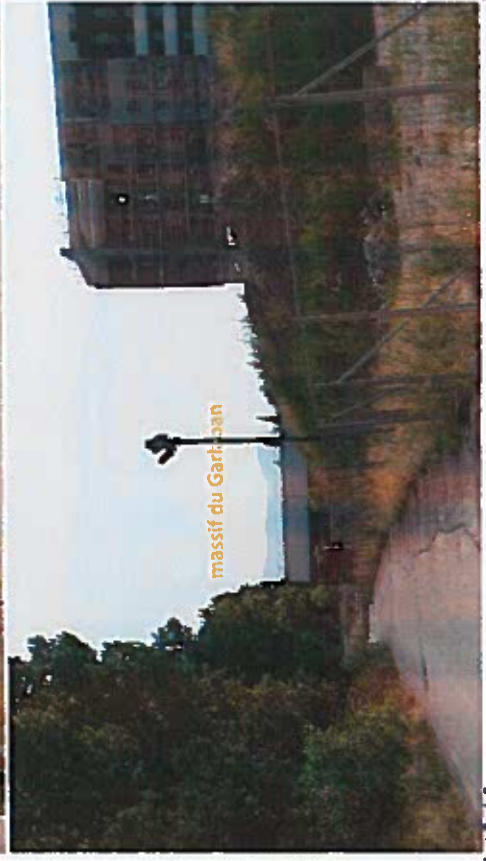
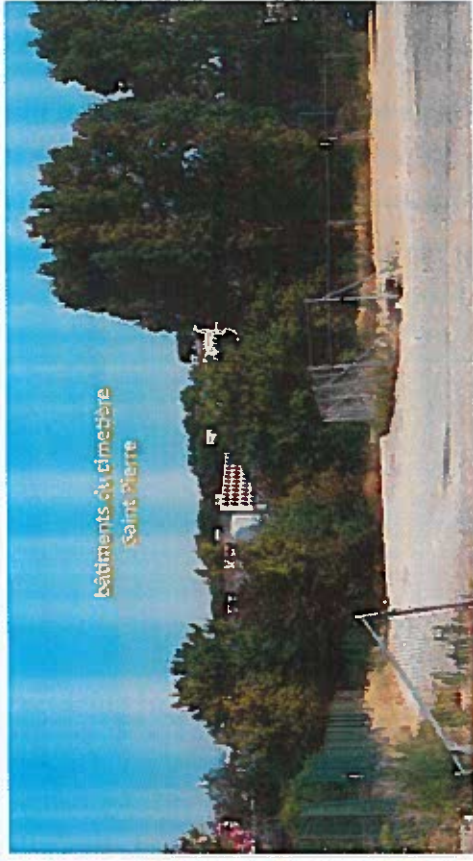


VIII - LA PERCEPTION DES LOINTAINS DEPUIS LE SITE

Les cônes de vue depuis le site vers les extérieurs sont très limités. Depuis le terrain, en direction du Nord, les horizons sont limités par la frondaison de la ripisylve; on perçoit peu les arrière-plans. Seuls les bâtiments du cimetière Saint-Pierre sont visibles, situés sur un terrain surélevé par rapport au terrain d'East Park.

En direction du Nord-Est, un cône de vue plus confidentiel et très éloigné, nous permet de voir une partie de la silhouette du massif du Garlaban. Ce cône de vue vers le Garlaban, est un élément paysager intéressant, à prendre en compte pour l'aménagement du futur parc paysager.

massif du Garlaban



IX - ENJEUX PAYSAGERS



Le terrain d'East Park, ancien terrain Industriel ne possède plus aujourd'hui de qualité paysagère intéressante. En effet, les différentes occupations passées ont modelé un terrain plat, artificialisé et dépourvu de végétation.

Les enjeux paysagers se trouvent donc principalement aux marges du terrain, dans le traitement de l'interface entre ce projet et son contexte proche.

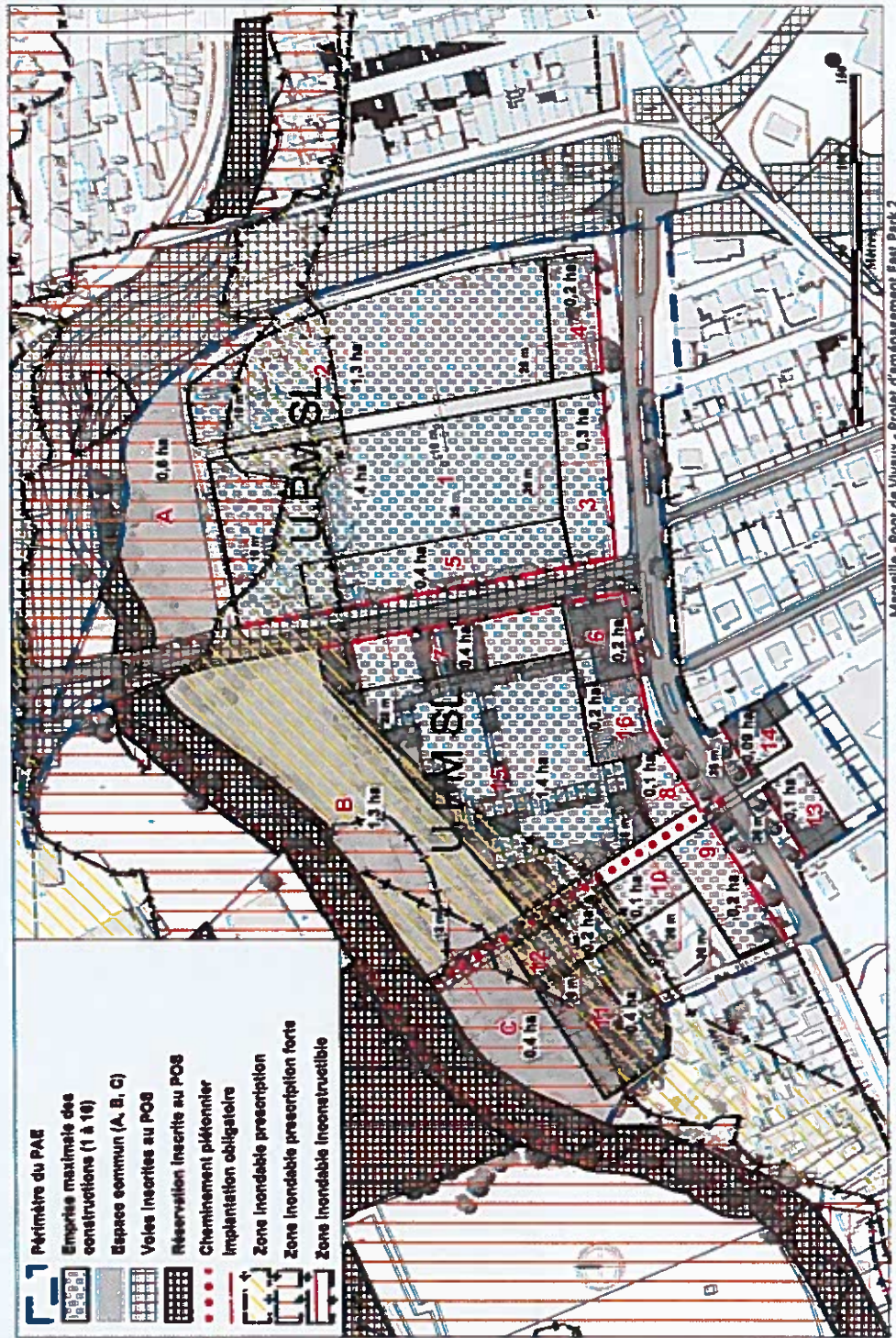
C'est pourquoi le projet devra particulièrement bien se raccorder et intégrer l'Huveaune.

Véritable corridor végétal, à renforcer, le rivièra a un potentiel d'axe de circulation douce à l'échelle du quartier et de la ville très fort. C'est aussi l'espace au devant du projet et qui participe à la qualité générale du site. Le maintien et le confortement de la ripisylve ont à la fois des enjeux de biodiversité mais aussi de paysage, car elle permet d'isoler le terrain du flux autoroutier au Nord et de recréer un espace plus intimiste.

En partie Sud, le projet devra se connecter au tissu urbain hétérogène si particulier et en pleine mutation de ces quartiers. Cette dualité entre espace naturel au Nord et espace urbain au Sud est une particularité de ce site qui est à valoriser.

X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

ZONE PLAN DE MASSE de SAINT-LOUP (U PM SL)



La parcelle concernée par le projet a une grande partie de son emprise située en zone inondable du fait de sa présence en bord de l'Huveaune.

Il s'agit de tout le secteur Sud, classé en zone inondable sous prescription.

La partie Sud est épargnée par l'inondabilité.

Ce facteur de risque est une composante majeure de la mise en oeuvre du projet puisqu'elle réglemente et limite l'urbanisation au profit d'espaces de nature et de loisirs.

X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

Le site d'East Park 2, d'une superficie de 1,8 ha, est délimité au Nord par la ripisylve de l'Huveaune. Celle-ci n'étant pas sur la parcelle. L'état de cette rivière est actuellement assez dégradé d'un point de vue paysager. Peu valorisé, le cours de l'Huveaune ne permet pas de liaison inter-quartiers, et jusqu'à la mer ?

Le projet paysager et architectural devront intégrer l'Huveaune et ses ripisylves dans leur réflexion.



X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

Sur la rive gauche, en partie Sud, un sentier piéton longe le cours d'eau. Il est toutefois partiel, et ne constitue pas une réelle promenade. Son maintien et un aménagement simple, afin de le rendre plus agréable, permettrait de composer un véritable axe de circulation douce, entre les différentes polarités de proximité mais également une échappée vers la mer.



X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

Sur la rive gauche, en partie Nord, un chemin carrossable longe le cours d'eau. Son maintien et son aménagement simple afin de le rendre plus agréable permettrait qu'il devienne un véritable axe de circulation douce. Voie piétonne et voie carrossable actuelles seraient donc à repenser, pour réaliser un vrai cheminement, dans le cadre d'une réflexion plus globale, à l'échelle du quartier, et de la Ville.



X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

La partie Nord du terrain est aujourd'hui un terrain vague occupé par du stationnement. En effet, dans le cadre des travaux importants encourus, les espaces plats résultant de l'ancienne activité industrielle, servent de lieu de stationnement et de stockage. Cette partie du terrain, plate, quasi stérile, n'a aucune qualité particulière. C'est un lieu en transition.



X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

La partie Sud du terrain est aujourd'hui un terrain en chantier. Différents espaces sont marqués par des grilles, des clôtures, des bureaux de chantier, des zones de travaux. Cette partie du terrain, n'a aucune qualité particulière. C'est un lieu en transition.



X - COMPOSITION DU SITE DANS SON CONTEXTE PROCHE

Deux grandes entités se dessinent

Hors limite parcellaire East Park 2:

Renforcement et épaissement de la ripisylve de l'Huveaune sur tout le linéaire de la frange végétale située à proximité de la parcelle. Cette reconstitution arborée permettra de renforcer le masque végétal que représentent les frondaisons des ripisylves. De ce fait, de l'extérieur, notamment depuis l'A 50 ou la sortie de la L2, la présence des futurs bâtiments sera effacée et intégrée. Depuis l'intérieur du site, la ripisylve tendra à masquer la présence de l'A 50 passant au Nord du terrain.

Secteur East Park 2:

Par la configuration du site, son exposition et sa situation vis-à-vis de l'Huveaune, on voit deux grandes entités qui pourront se dessiner.

Entité basse,

proche du cours d'eau qui sera un espace végétalisé et qui accompagnera le cordon rivulaire de la ripisylve

Entité haute,

moins végétalisée et dans un autre vocabulaire végétal, sera plus ouverte sur les horizons et profitera du belvédère sur le parc de l'Huveaune.

Une déclinaison de la végétation allant d'une palette végétale humide jusqu'à une palette végétale plus sèche adaptée se fera depuis la ripisylve jusqu'au belvédère au Sud.

L'une des principales contraintes du site est la présence de minéraux pollués dans le sol. Des mesures de protection nécessitent de recouvrir la terre par une bâche imperméable sur laquelle de la terre sera ajoutée afin de pouvoir planter.

De ce fait, l'entité basse, sera recouverte d'une couche de terre beaucoup moins importante que l'entité haute, où le dénivelé du terrain est marqué. Les plantations d'arbres de haute tige sur la partie basse sera donc difficile. Il serait préférable de planter des arbustes et autres végétaux qui nécessitent moins de besoin en terre végétale. Ou des arbres en forme cépée, plus aptes à s'adapter.

En partie basse du terrain, des espaces de rétention pourront être aménagés sous plusieurs conditions:

- ils seront envisagés comme des espaces ouverts et de loisirs, accessibles aux usagers en période sèche, ils devront être:
- végétalisés selon palette végétale locale adaptée,
- avec des pentes douces,
- dépourvus de clôtures,

Apporter un soin particulier au traitement de l'angle Nord-Est du projet: effet de découverte de site depuis le rond-point, rapport avec la ripisylve, entrée de site.



XI - PALETTE VÉGÉTALE PRÉCONISÉE

intentions paysagères

La palette végétale pour l'aménagement du site 'Est Park' prendra pour base la palette existante, avec notamment la présence de la ripisylve de l'Huveaune, tout proche. Pour le choix végétal du parc, partie du projet jouxtant la rive gauche de la rivière, une continuité d'essences permettra une intégration plus aisée, plus fine, avec le site. L'élargissement de la perception visuelle de la rivière, offrira une meilleure lecture du site, et donnera plus d'ampleur à la ripisylve, hélas encore souvent oubliée.

Le choix végétal proposé ici, mêle donc les essences indigènes à celles plus horticoles, mais largement employés dans le contexte urbain de Marseille, ses parcs, ses places. Une végétation à la fois adaptée au sol, au climat, et intégrant bien sûr aussi la question de sa gestion. Il s'agit à la fois de traiter la liaison avec la frange de l'Huveaune, plus naturelle, et celle de jardins collectifs et privés, plus horticoles.

La palette végétale propose aussi une végétation prenant en compte la biodiversité, afin de favoriser le retour, ou le maintien, de la flore et de la faune locales. La ripisylve est à ce titre particulièrement importante, car il s'agit là de l'ultime part de territoire non urbanisé et qui a résisté (presque) à l'étalement industriel et à la minéralisation des sols. Remettre les espaces entre eux sera un point important dans la liaison inter-quartiers.

Micocoulier de Provence
Celtis australis
 feuillu caduc, port élané, élégant
 typique des villes en région PACA
 ht. 15-25m



Platanus d'Orient
Platanus orientalis
 feuillu caduc, port large, pulvéulent
 ht. 25-40m
 écorce décorative



Tilleul à petites feuilles
Tilia cordata
 feuillu caduc, odorant, médicinale
 ht. 15-20m



Peuplier noir, blanc
Populus nigra, alba
 feuillu caduc, croissance rapide
 ht. 15-20m

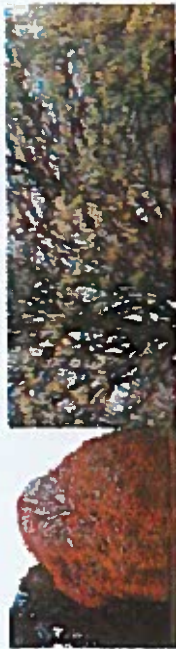


Auline de Corse
Alnus cordata
 feuillu caduc, croissance rapide
 ht. 10-12m



EAST PARK : PALETTE VÉGÉTALE

Les arbres



Acer opalus
 Erable à feuilles d'Obier
 feuillu caduc, port élégant
 ht. 8-10m



Murier à papier
 Broussonetia papyrifera
 feuillu persistant, vernissé
 floraison blanche, début été
 ht. 12-20m



Merisier
 Prunus avium
 feuillu caduc, port large
 ht. 8-10m



Saulx blanc
 Salix alba
 feuillu caduc, croissance rapide
 ht. 8-10m



Laurier noble
 Laurus nobilis
 feuillu persistant, croissance rapide
 ht. 12-18m



Magnolier à grandes fleurs
 Magnolia grandiflora
 feuillu persistant, vernissé
 floraison blanche, début été
 ht. 12-20m



Arbre de Judée
 Cercis siliquastrum
 feuillu caduc
 floraison rouge violacé, sur bois nu,
 printemps (1 variété blanche exilée)
 ht. 8-15m



Erable champêtre
 Acer campestre
 feuillu caduc
 ht. 10-12m
 coloration jaune-ocre à l'automne



Savonnier
 Koeleria paniculata
 feuillu caduc, floraison jaune en été
 ht. 10-12m
 fruits décoratifs, floraison



Faux polytrier
 Schinus molle
 feuillu persistant
 floraison blanc crème, printemps
 ht. 10-15m
 aromatique, décoratif



Chêne vert
 Quercus ilex
 feuillu persistant, feuillage vernissé
 port large, ambimétique
 ht. 10-15m



Frêne à fleurs
 Fraxinus ornus
 feuillu caduc, floraison jaune-verdâtre
 ht. 10-12m

EAST PARK : PALETTE VÉGÉTALE

Plantes tapissantes et méditerranéennes



Lavande
Lavandula angustifolia
 floraison violet, été
 sous arbrisseau persistant
 ht. 0,5m
 plante odorante, médicinale



Romarin
Rosmarinus officinalis
 floraison bleu, fin hiver - printemps
 arbuste persistant
 ht. 0,50A0,80m
 plante odorante, médicinale



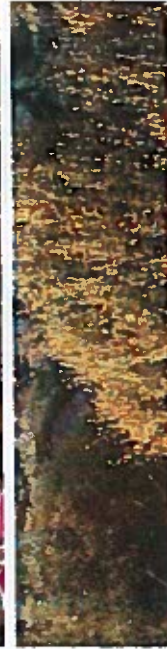
Iris de Provence
Iris div. sp.
 floraison violet & div., printemps
 rhizome
 ht. 0,5m



Liseron de Turquie
Convolvulus cheorum
 floraison blanche, printemps
 sous arbrisseau persistant
 ht. 0,5-0,7m



Sauges div. sp.
Phlomis purpurea
 floraison rose, printemps
 sous arbrisseau
 ht. 1m



Sauges div. sp.
Phlomis lanata
 floraison jaune, printemps
 feuillage laineux, cuirvé
 ht. 1m



Ballote
Ballota pseudodictamnus
 sous arbrisseau persistant
 ht. 0,5-0,7m



Scabieuse
Scabiosa cretica
 floraison rose, printemps - été
 vivace
 ht. 0,2m - 0,5m



Euryops
Euryops pectinatus
 floraison jaune, printemps - été
 vivace
 ht. 1m



Senecion
Senecio cineraria
 floraison jaune, printemps - été
 sous arbrisseau
 ht. 0,5m



Tulbaghie
Tulbaghia violacea & alba
 floraison violet, blanc, été - automne
 bulbe
 ht. 0,5m



Doryantie
Dorycnium pentaphyllum
 floraison blanche, printemps-été
 arbuste
 ht. 0,5m

EAST PARK : PALETTE VÉGÉTALE

Plantes tapissantes et méditerranéennes, plantes grimpantes



Sauges div. sp.
Salvia leucantha
 floraison violette, automne - hiver
 sous arbrasseau
 ht. 1-1,8m



Sauges div. sp.
Salvia div.
 floraison blanc & bleu
 sous arbrasseau
 ht. 1-1,8m



Cistes div. sp.
Cistus x florentinus
 floraison blanche, printemps
 sous arbrasseau persistant
 ht. 1m



Cistes div. sp.
Cistus parviflorus
 floraison rose, printemps
 sous arbrasseau persistant
 ht. 1m



Cistes div. sp.
Cistus laurifolius
 floraison blanche, printemps
 sous arbrasseau persistant
 ht. 1m



Bauhiniaudier
Colutea arborescens
 floraison jaune, été
 arbuste cactus
 ht. 2-3m



Euphorbes div. sp.
Euphorbia characias
 floraison vert jaune, fin hiver - printemps
 vivace
 ht. 0,7m



Renouée grimpante
Polygonum baldshuanicum
 floraison blanche, printemps-été
 grimpante mt-persistante
 ht. 5-10m



Jasmin rose
Jasminum polyanthum
 floraison blanc-rosé - été
 grimpante persistante
 ht. 3-5m



Chèvrefeuille
Loncera japonica & div.
 floraison blanche - printemps-été
 grimpante semi-persistante
 ht. 2-4m



Clématite
Clematis armandii
 floraison blanche, printemps-été
 grimpante persistante
 ht. 5-8m



Bignone
Podranea ricasolliana
 floraison rose, printemps-été
 grimpante mt-persistante
 ht. 6-10m

XII - LE SITE DEMAIN

Le terrain concerné pour la réalisation du projet urbain East Park 2, ne présente à ce jour pas de grandes qualités paysagères intrinsèques, comme l'étude ci-jointe le montre (la ripisylve de l'Huveaune n'est pas incluse dans le périmètre du projet).

Il n'y a pas de cordons boisés ou d'arbres isolés majeurs qu'il serait important de conserver. Les cônes de vue sont soit inexistantes, soit très confidentiels.

L'intégration du projet depuis sa façade Nord ne dépend que du maintien et du confortement de la ripisylve de l'Huveaune, extérieure à l'emprise du projet.

En revanche, l'urbanisation à vocation d'habitat de cet ancien site industriel, participera à la renaissance, à la requalification générale de ce quartier de la Ville.

Situé au bord de l'Huveaune, à proximité des centres urbains de Saint-Loup et Pont de Vivaux notamment, de la sortie de la L2 et de l'autoroute A 50, l'opération devra s'insérer au mieux dans cet environnement au passé difficile, par un choix végétal adapté, des orientations et des mises en scène propres à ce lieu.

Renouer avec l'histoire plus ancienne de la Ville ?